

Faire du soutien à la parentalité un pilier de la politique familiale

Le contexte

Actuellement, une mission d'information parlementaire pour réinterroger la politique familiale est menée par les députés Gilles Lurton (LR) et Guillaume Chiche (LREM).

Les résultats de cette mission doivent être rendus le 21 mars.

A la suite de la publication de son rapport *Soutenir les familles, le meilleur investissement social*, VERS LE HAUT, le 1er think tank dédié aux jeunes, aux familles et à l'éducation a été auditionné par les deux députés début février.

VERS LE HAUT propose de faire du soutien à la parentalité un véritable pilier de la politique familiale, en amplifiant la dynamique lancée au cours des dernières années.

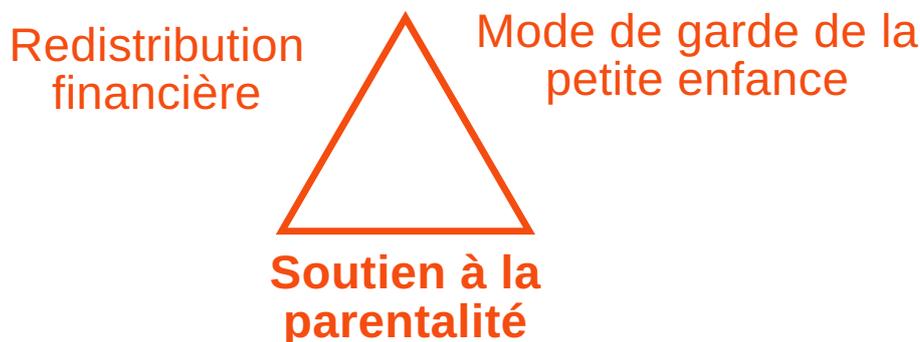
"Les investissements qui renforcent les capacités parentales des familles sont le moyen le plus efficace de promouvoir la mobilité sociale et de garantir des opportunités pour tous."

James Heckman, Prix Nobel Economie 2000

Un 3ème pilier pour la politique familiale

Aujourd'hui, la politique familiale est surtout centrée sur :

- le financement des prestations légales (allocations familiales....)
- le financement des modes de garde pour les jeunes enfants



103 millions d'€

c'est le montant des dépenses "soutien à la parentalité"

■ 1,8% des dépenses d'action sociale de la branche famille

■ 0,8% du montant des allocations familiales

Les 3 constats de départ

1 Alors même que les parents sont les premiers éducateurs de leurs enfants, la France ne considère pas assez les compétences éducatives des parents et peu de propositions fortes ont émergées ces dernières années en faveur du soutien à la parentalité.

73% des parents interrogés pendant la campagne présidentielle de 2017, pensent que les candidats auraient dû intégrer davantage de propositions visant à soutenir les familles dans l'éducation de leurs enfants.

(Sondage BVA / Apprentis d'Auteuil, Avril 2017)

**4 parents
sur 10**

**indiquent parfois se sentir seuls
face à l'éducation de leur enfant
et avoir besoin du soutien
d'autres personnes***

**Sondage BVA / Apprentis d'Auteuil, avril 2017*

2 Les défaillances familiales "coûtent cher" à la société : un placement en protection de l'enfance coûte chaque année entre 65 000 et 70 000 euros.

3 Le renforcement des compétences familiales est source de gains.

La France ne mise pas assez sur les compétences des parents, alors que la confiance aux familles est souvent la posture la moins chère et la plus en phase avec les droits de l'enfant. Sur ce volet, VERS LE HAUT s'est appuyé sur les travaux du Prix Nobel d'Économie 2000, James Heckman. Les dispositifs les plus efficaces et les moins coûteux ne sont pas ceux qui se substituent aux familles, mais ceux qui les mobilisent et renforcent leurs capacités. **Les familles ne sont pas le problème, mais le début de la solution !**

"Il existe beaucoup d'initiatives pour les parents, et cela marche ! Il faut maintenant passer à la vitesse supérieure pour mieux répondre aux besoins des familles. C'est le meilleur investissement social !"

Marc Vannesson, délégué général de VERS LE HAUT

5 propositions

1. Communiquer massivement et populariser 5 recommandations parentales clés
2. Développer et faire connaître les dispositifs de partage entre parents
3. Réorienter les CLAS pour qu'ils remplissent leur vraie mission à destination des parents
4. Expérimenter localement, puis évaluer, des dispositifs de soutien à la conjugalité
5. Aider les salariés parents à assumer leurs responsabilités à l'égard de leurs enfants

1 Communiquer massivement sur 5 compétences parentales clés et les populariser

Beaucoup de parents ne connaissent pas le développement du cerveau d'un enfant, les usages du numérique en fonction de son âge, le temps qu'il devrait dormir etc...

34% de parents américains pensent que parler à son enfant n'a pas d'impact sur ses compétences langagières avant ses 1 an alors que les neurosciences montre que cela a un impact dès la naissance (enquête "Zero to three" auprès de 2000 parents américains)

Objectif : mettre à disposition de toutes les familles des conseils basiques, appuyés sur la science ou des études, comme celle à propos de l'impact des compétences parentales sur la réussite des enfants à 15 ans, menée lors de l'enquête PISA et à laquelle la France pourrait souscrire.

Inspiration : la recommandation de manger "5 fruits et légumes par jour".

2 Faire connaître les dispositifs de partage entre parents et cibler notamment les pères

47% des parents considèrent qu'il n'y a pas assez de dispositifs dédiés au soutien ou à l'accompagnement des parents et avoir besoin du soutien d'autres personnes.
(Sondage BVA / Apprentis d'Auteuil, avril 2017)

Objectif : créer une application de géolocalisation par la CAF pour permettre aux parents, et surtout aux pères, de trouver les dispositifs d'accompagnement de parents les plus proches de chez soi.

Inspiration : ne pas oublier les pères, souvent absents des dispositifs de soutien à la parentalité et promouvoir des activités comme des séjours pères/fils proposés par un service éducatif d'accueil de jour de la ville de Paris.

3 Réorienter les contrats locaux d'accompagnement à la scolarité (CLAS) en impliquant vraiment les parents

Les CLAS, financés à 30% par les CAF, sont censés impliquer les familles dans le soutien scolaire. Dans les faits, ils peinent à accomplir ce volet essentiel de leur mission.

88% des parents d'enfants concernés par les CLAS associent le dispositif à de l'aide aux devoirs (Enquête TMP Régions -CNAF, 2015)

Objectif : faire allouer par les CAF une enveloppe financière aux établissements scolaires pour qu'ils développent des dispositifs adaptés de soutien aux parents.

Inspiration : les visites à domicile menés par certains enseignants d'établissements scolaires (Collège Georges Brassens à Narbonne, dans l'Aude, par exemple).

4

Mener des expérimentations de dispositifs de soutien à la conjugalité et les évaluer

Les ruptures conjugales ont un impact fort sur les enfants. 1 famille monoparentale sur 3 vit sous le seuil de pauvreté. Et inversement, les problématiques éducatives ont un fort impact sur la conjugalité.

191 000 mineurs

sont impliqués chaque année dans la rupture du couple de leurs parents. (INSEE, étude entre 2009 et 2012)

Objectif : évaluer l'impact du conseil conjugal et, si les résultats sont concluants, développer l'offre en faisant davantage la promotion des dispositifs existants.

Inspiration : des dispositifs de soutien à la conjugalité intégrés aux plans de lutte contre la pauvreté aux Etats-Unis ou aux Royaume-Uni

5

Aider les salariés à assumer leurs responsabilités parentales, c'est l'intérêt des entreprises !

Un salarié qui arrive à assumer sereinement ses responsabilités parentales, est plus à même de remplir ses missions professionnelles efficacement. Ce qui rejait inévitablement sur la performance globale de l'entreprise.

8%

c'est le chiffre du retour sur investissement des efforts de l'entreprise MIGROS (leader Suisse de la grande distribution) en matière de soutien à la parentalité, selon une étude menée par l'entreprise en 2005.

Objectif : mettre en place des indicateurs sur la responsabilité de l'entreprise à l'égard de ses salariés parents, notamment lorsque ces derniers doivent travailler le week-end.

Inspiration : la charte de la parentalité en entreprise, initiée en 2008 et signée par plus de 500 entreprises



Lancé en 2015, VERS LE HAUT est le 1er think tank dédié aux jeunes, aux familles et à l'éducation. Hors du champ partisan, il contribue au débat public à travers des propositions en impliquant des acteurs de terrain, des jeunes et des familles, des experts et des membres de la société civile. www.verslehaut.org

CONTACT PRESSE

Sixte-Anne Rousselot, responsable communication
sixte-anne.rousselot@verslehaut.org / 06 33 31 14 91

Marc Vannesson, délégué général de VERS LE HAUT et auteur de *Tous éducateurs ! Et vous ?* (Bayard Editions, oct.. 2017) est à votre disposition pour commenter cette note.